

viens vous trouver, et, si j'ai quelque droit à votre bienveillance, à votre intérêt, vous m'aidez à savoir ce qu'est devenu la malheureuse comtesse de Verdraine.

Le magistrat eut un mouvement brusque.

—Ce qu'elle est devenue ? fit-il ; que voulez-vous dire ? Je ne comprends pas.

—Vous savez peut-être, monsieur que lorsqu'elle a quitté Grenoble, la comtesse de Verdraine est allée demeurer aux Bergères ?

—Oui, je sais cela et je sais aussi qu'elle est partie des Bergères avec ses enfants et est retournée en Bourgogne, après que M. de Miray fut devenu le propriétaire du domaine de Verdraine et de la ferme des Bergères. Elle est partie malgré les instances affectueuses de M. de Miray qui lui disait qu'elle et ses enfants pouvaient toujours se considérer comme étant chez eux aux Bergères.

—Êtes-vous sûr, monsieur que les instances de M. de Miray aient été aussi affectueuses que vous paraissez le croire ?

—M. de Miray est très galant homme et je n'ai aucune raison de ne pas croire ce qu'il m'a dit lui-même.

—Ah ! c'est M. de Miray qui vous a dit... Est-ce que vous connaissez beaucoup ce M. de Miray ?

—Il est par sa fortune et ses relations l'homme le plus considérable de la ville ; je le rencontre souvent dans le monde.

—Je comprends, M. de Miray est votre ami.

—Nous sommes en fort bons termes.

—Est-ce qu'il est à Grenoble en ce moment ?

—Non, depuis une quinzaine il est à Verdraine. Mais, monsieur Denizot, je m'aperçois que vous me questionnez... Ordinairement, c'est au juge d'instruction qu'appartient le rôle d'interrogateur.

—Monsieur le juge d'instruction, répliqua Etienne sans rien perdre de sa fière assurance, vous verrez tout à l'heure que ce n'est pas sans raison que je me suis permis de vous questionner au sujet de M. de Miray. Vous ignorez, monsieur, comment et pourquoi la comtesse de Verdraine a quitté les Bergères ; je vais vous l'apprendre.

Le lendemain même de la vente des biens du comte de Verdraine, M. de Miray s'est présenté aux Bergères. Je ne saurais vous dire ce qui s'est passé entre la comtesse et le nouveau propriétaire ; mais dans la nuit qui suivit la visite de M. de Miray, Mme de Verdraine est partie avec ses enfants, à pied, monsieur, à pied, vous entendez ? sans avoir prévenu ni le fermier et sa femme, ni Marianne, sa vieille servante.

—D'après vos paroles, monsieur Denizot, M. de Miray aurait chassé la comtesse de Verdraine.

—Non, monsieur, non, il ne l'a pas chassée, il aurait tenu à la garder, au contraire ; mais elle ne voulait pas d'une hospitalité dangereuse.

—Dangereuse ! fit M. Daubrun, regardant fixement le jeune homme.

—Oui, monsieur, Mme de Verdraine s'est enfuie des Bergères parce qu'elle ne se sentait plus en sûreté ; elle avait peur de M. de Miray ?

—Mais pourquoi ?

—M. de Miray voulait faire de Mme de Verdraine sa maîtresse.

—Que dites-vous ? exclama le magistrat.

—La vérité, monsieur ; la comtesse de Verdraine s'est enfuie des Bergères parce qu'elle craignait d'être victime de quelque monstrueux attentat.

M. Daubrun sursauta.

—Prenez garde, monsieur Denizot, prenez garde, dit-il, vos paroles sont une accusation directe portée contre M. de Miray, qui jouit dans le pays d'une haute considération.

—Monsieur, répondit Etienne, sans se laisser intimider par le regard et le ton du magistrat, il en est de certaines bonnes coutumes comme de certaines grandes fortunes ; elles sont

usurpées, volées ; la race des hypocrites, des faux bons-hommes ne sera jamais éteinte ; il ne manque pas de coquins qui passent pour de très honnêtes gens ; que le masque d'un de ces individus tombe ou lui soit arraché, on découvre avec étonnement et effroi que ce soi-disant honnête homme n'est qu'un misérable.

Mais je ne me fais pas l'accusateur de M. de Miray en venant, confidentiellement, parler à M. Daubrun de faits que je connais. Si j'eusse voulu porter plainte contre M. de Miray, c'est au procureur de la République que je me serais adressé. Dans l'intérêt de Mme la comtesse de Verdraine et de ses enfants, je veux éviter un scandale.

Vous êtes un homme juste et bon, monsieur, je le sais ; ce n'est pas le magistrat, le juge d'instruction que je suis venu trouver, mais l'homme juste et toujours prêt à prendre la défense du faible, avec espoir et avec confiance, monsieur, je fais appel à votre bonté et à vos sentiments de justice.

—Parlez donc, monsieur, et dites-moi ce que je peux faire pour vous.

—Vous pouvez faire beaucoup, monsieur, pas pour moi, mais pour madame la comtesse de Verdraine dont vous connaissez les malheurs et pour laquelle vous avez été compatisant.

—On ignore ce qu'elle est devenue, m'avez-vous dit.

—Hélas ! oui, monsieur.

—Ainsi, elle n'est pas retournée en Bourgogne, dans sa famille ?

—Elle est partie des Bergères avec ses enfants, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, avec l'intention de se rendre auprès de ses parents qui l'appelaient depuis longtemps. La maison de son père était son dernier refuge. N'ayant plus ou presque plus d'argent, elle ne pouvait pas prendre le chemin de fer, elle avait résolu de faire cette longue route à pied, allant de village en village, et elle s'était dit que quand elle ne pourrait acheter du pain pour ses enfants, elle mendierait.

—C'est affreux ! murmura M. Daubrun.

—La malheureuse avait trop compté sur ses forces et sur celles de ses pauvres petits ; c'était un voyage impossible qu'elle avait entrepris. Elle fit cependant vingt et quelques lieues et arriva dans le département du Rhône, entre Saint-Gallais et Charnay.

Là, monsieur, l'implacable fatalité, qui n'a pas cessé un instant de s'acharner contre elle, voulut qu'elle fût séparée de ses enfants. Ne voulant pas abuser de votre temps, je n'entrerai pas dans de longs détails qui, en ce moment, d'ailleurs, sont inutiles.

C'était la nuit, vers deux heures du matin ; des saltimbanques qui se rendaient à Belley, trouvèrent la comtesse de Verdraine sur la route, raide, glacée, ne donnant plus signe de vie. Tout d'abord, ils se crurent en présence d'un cadavre. Néanmoins, le chef de la troupe, un Espagnol appelé Stéphane, fit porter la malheureuse dans une de ses voitures et la confia à des femmes qui à force de soins intelligents et énergiques parvinrent à la ranimer. Mais elle était dans un tel état de faiblesse qu'on ne pouvait guère espérer qu'elle vivrait. Elle restait sans connaissance et ne pouvait pas parler.

Don Stéphane ne crut pas devoir l'emmener jusqu'à Belley ; il la laissa à Bellombe chez de braves gens qu'il connaissait. Tous les soins que réclamait l'état de Mme de Verdraine lui furent donnés.

Cela, monsieur, je ne l'ai appris que plus tard.

—Mais qu'étaient donc devenus les enfants ?

—En cherchant du secours pour leur mère les pauvres petits s'étaient perdus ; ils furent trouvés par un cantonnier qui les conduisit chez lui, à Charnay.

—Pauvre mère, pauvres enfants ! murmura le magistrat. Mais continuez, monsieur Denizot, continuez ; votre récit m'intéresse au plus haut point.

—Nous avons appris à Saint-Amand que le comte de Verdrains était complètement ruiné, et nous étions très inquiets au sujet de la comtesse et de ses enfants. Nous nous doutions